

| Bloc de compétences | Activités | Compétences |
|---|--|---|
| BC 1 Organisation et préparation des moyens techniques et logistiques nécessaires à la réalisation et l'exploitation de prestation de type spectacle vivant ou événementiel | A1 - Identifier les personnes concernées par une prestation de type spectacle vivant ou événementiel. | C1 - Interagir en fonction des besoins ou demandes avec les personnes ressources d'un évènement : musiciens, organisateur, gardien, électricien, régisseur, machiniste, agent de sécurité en respectant la hiérarchie et l'organigramme. |
| | A2 - Identifier les moyens techniques (son, lumière, structure et électricité) nécessaires pour une prestation de type spectacle vivant ou événementiel. | C2 - Synthétiser les besoins demandés (son, lumière, structure et électricité) et organiser leur préparation en utilisant les divers documents techniques fournis (fiche technique, plan de feu, plan électrique, plan d'implantation...). |
| | | C3 - Remplacer des matériels et des équipements (son et lumière) par des références équivalentes présentes dans des catalogues ou inventaires de prestataires en cas de manque ou indisponibilité d'un matériel, pour satisfaire à la demande initiale. |
| | | C4 - Déterminer les contraintes de distance (longueurs des câbles), la puissance électrique disponible et l'organisation du travail sur place (taille du plateau, espaces de stockage...) en tenant compte des spécificités et contraintes des lieux d'exploitation des spectacles, événements et manifestations. |
| | A3 - Préparer, conditionner et réceptionner (ou expédier) le parc de matériel technique prévu pour la réalisation d'une prestation de type spectacle vivant ou événementiel. | C5 - Réceptionner et contrôler l'état et la qualité des matériels et des produits disponibles et/ou reçus afin de vérifier leur bon état de fonctionnement. |
| | | C6 - Marquer, repérer et protéger les matériels et les équipements afin d'assurer leur traçabilité et leur bon état de fonctionnement. |
| | | C7 - Prévoir des unités de remplacement et un stock de consommables (lampes, piles...) afin de parer à toute panne ou avarie lors de l'arrivée sur le site de la prestation. |
| | | C8 - Charger du matériel en respectant les gestes et postures et dans les règles de l'art afin de respecter l'intégrité du matériel durant le transport. |
| BC 2 Montage, installation et démontage des équipements et du matériel nécessaires à la réalisation et l'exploitation de prestation de type spectacle vivant ou événementiel | A4 - Monter et démonter les éléments de structure sur le lieu d'une prestation de type spectacle vivant ou événementiel | C9 - Mettre en œuvre les différents pieds de levage (simples et charges lourdes) selon les règles de sécurité et en respectant les consignes du supérieur hiérarchique afin de veiller à la sécurité des personnes et des biens. |
| | | C10 - Utiliser des dispositifs de levage simples (palans manuel et électrique...) selon les règles de sécurité et en respectant les consignes du supérieur hiérarchique afin de veiller à la sécurité des personnes et des biens. |
| | | C11 - Manipuler et assembler différents types de structures dans le respect des abaques de charge et de flexibilité propres à chacune d'elles afin de garantir la solidité du montage. |
| | | C12 - S'intégrer à une équipe et travailler en collectif afin de garantir la bonne tenue des objectifs communs. |
| | | C13 - Utiliser les EPI (Equipements de Protections Individuels) de manière appropriée afin de garantir sa propre sécurité. |
| | A5 - Monter et installer des équipements et matériels techniques (son et lumières) sur le lieu d'une prestation de type spectacle vivant ou événementiel | C14 - Mettre en œuvre selon les règles d'usage le montage, les accroches, les raccordements et l'alimentation des matériels électriques et électroniques, fixes ou mobiles, au sol ou en hauteur et l'installation de leurs protections et signalétiques dans le respect des règles d'hygiène et de sécurité. |
| | | C15 - Installer les matériels et équipements de régie son et lumières (consoles, pupitres, interfaces de commandes...) en suivant les consignes du directeur technique ou du régisseur. |
| | | C16 - Installer et raccorder les réseaux dédiés (son, lumière et électricité) afin de s'assurer de la bonne communication entre les différents éléments techniques en suivant la fiche technique ou le programme de travail établi par le directeur technique ou le régisseur. |
| | | C17 - Implanter des matériels techniques en tenant compte des contraintes, des besoins et des matériels des autres domaines afin de permettre à chaque domaine de travailler sereinement et dans le respect des règles de sécurité. |
| | | C18 - Co-intervenir avec les différentes équipes techniques afin d'assurer la bonne synchronisation de toutes les tâches nécessaires à la bonne tenue de l'évènement. |
| | | C19 - Effectuer la collecte, le tri et l'évacuation des déchets afin de garantir la sécurité et la propreté des différents espaces de travail durant la prestation. |
| | A6 - Réaliser le démontage, le rangement et le stockage ou chargement des produits, équipements et matériels techniques (son et lumières) à l'issue d'une prestation de type spectacle vivant ou événementiel | C20 - Respecter les procédures d'extinction des systèmes, des appareils et machines afin de veiller à leur intégrité à l'issue de la manifestation. |
| | | C21 - Démontez, inventorier et conditionner / le matériel, à l'issue de la prestation, afin de préparer le rangement ou chargement de ce dernier. |
| C22 - Identifier et mettre de côté le matériel défectueux lors du démontage, afin d'éviter son utilisation future avant contrôle et réparation. | | |
| C23 - Remiser les matériels (outils) et les produits après usage pour garantir la sécurité et l'efficacité du travail de chacun. | | |
| C24 - Ranger et nettoyer l'espace scénique après la représentation afin de s'assurer des bonnes conditions de travail et de sécurité des artistes et des techniciens. | | |
| C25 - Charger le matériel en tenant compte des consignes du régisseur et du plan de chargement afin de respecter l'intégrité du matériel durant le transport. | | |
| BC 3 Exploitation : servir les spectacles en représentation, lors d'une prestation de type spectacle vivant ou événementiel | A7 - Installation, changement et désinstallation du plateau (son, lumière et électricité) | C26 - Installer, désinstaller et effectuer les changements de plateau (changements d'équipements techniques entre 2 groupes, compagnies ou artistes) nécessaires au bon déroulement de la représentation en suivant le programme établi par le régisseur technique ou l'artiste. |
| | | C27 - Adapter et anticiper au mieux ses interventions lors des changements de plateau en s'informant en amont sur le déroulement de la manifestation afin d'opérer de manière rapide, efficace et sécurisée. |
| | A8 - Intervenir sur les aléas techniques (son, lumière, plateau, électricité) pendant de déroulement d'un spectacle/événement | C28 - Co-intervenir avec les différentes équipes techniques lors de l'installation, du changement ou de la désinstallation du plateau afin d'assurer la sécurité et la bonne synchronisation de toutes les tâches (manutention, circulation). |
| | | C29 - Intervenir et résoudre des problèmes techniques éventuels (son, lumières, électricité) pouvant survenir au plateau et affectant le bon déroulement de l'exploitation, à la demande d'un supérieur hiérarchique (régisseur, technicien...). |
| BC 4 Entretien courant, maintenance et diagnostic de pannes de 1 ^{er} niveau sur des équipements et des matériels techniques en amont et en aval d'une prestation de type spectacle vivant ou événementiel | A9 - Assurer l'entretien et la maintenance de premier niveau en amont et en aval d'une prestation | C30 - Rendre compte des opérations effectuées à sa hiérarchie directe (régisseur, directeur technique...) |
| | | C31 - Vérifier le niveau d'entretien et de fonctionnement en amont et en aval d'une prestation afin de procéder au nettoyage et à la réparation d'un équipement ou d'un matériel pour assurer sa longévité d'utilisation. |
| | | C32 - Appliquer un protocole d'entretien et de maintenance des matériels et équipements en amont et en aval d'une prestation afin de les préserver et de prévenir les dysfonctionnements lors de l'exploitation |
| | A10 - Diagnostiquer et dépanner les pannes de 1er niveau en amont et en aval d'une prestation | C33 - Renseigner les documents relatifs à l'utilisation ou à l'entretien d'un équipement ou d'un matériel afin de maintenir un processus d'information collective. |
| | | C34 - Vérifier la continuité d'un signal sur une chaîne technique donnée, sur un équipement ou un câblage pour diagnostiquer une panne simple. |
| | | C35 - Diagnostiquer et résoudre un dysfonctionnement de premier niveau afin de prévenir une panne globale sur la chaîne de travail. |
| C36 - Signaler la panne et la solution apportée à son supérieur hiérarchique afin de maintenir un processus d'information et éviter toute avarie. | | |